

L'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme recrute son/sa chargé(e) de mission régional(e)

Hauts-de-France

L'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme est un groupement d'intérêt public qui s'appuie sur une équipe opérationnelle composée de personnels à Lyon et en région. Les relais opérationnels de l'ANLCI en région assurent la mise en œuvre, pour l'ensemble des membres du GIP ANLCI, des priorités arrêtées par l'assemblée générale du groupement. Ils ont pour mission de coordonner l'intervention des acteurs de la lutte contre l'illettrisme et de l'accès de tous aux compétences de base sur le territoire régional.

Missions principales

Volet pilotage opérationnel des politiques publiques en matière de prévention et de lutte contre l'illettrisme :

- Mettre en œuvre, animer et coordonner les politiques publiques de prévention et de lutte contre l'illettrisme en **Hauts-de-France** en lien avec les acteurs concernés et selon les priorités de l'ANLCI.
- Mettre en œuvre sur le territoire régional et sous l'autorité hiérarchique du Directeur du GIP ANLCI, le programme d'activités arrêté par l'Assemblée générale du GIP.
- Articuler son intervention avec les priorités du Gouvernement, en lien étroit avec les chargés de mission SGAR, les services déconcentrés et les autorités académiques, le conseil régional et les autres collectivités territoriales, les Opco/TransitionPro : il/elle veillera notamment à ce que la prévention et la lutte contre l'illettrisme soient bien intégrées dans les politiques de droit commun portées par l'État et celui des collectivités territoriales, ainsi que dans le cadre de leurs politiques contractuelles (exemples : CPER, CRTE, Contrats de ville, Stratégie Pauvreté, numérique inclusif, plan d'investissement dans les compétences...).
- Collecter des données locales fiables pour alimenter les outils d'observation et de pilotage développés par l'ANLCI.

Volet maillage et animation d'un réseau de partenaires opérationnels :

- Construire, animer et développer un réseau de partenaires opérationnels afin de mieux identifier les publics concernés et les réponses collectives à mettre en œuvre en prêtant une attention particulière aux territoires urbains ou ruraux fragiles.
- Coopérer avec les centres ressources illettrisme locaux existants et veiller au développement de leurs missions et des moyens qui leur sont affectés. En l'absence d'un tel dispositif, impulser et accompagner la mise en place de ce nouveau service sur tout le territoire.
- Accompagner par son expertise la mise en place de nouvelles solutions contre l'illettrisme en développant de nouveaux partenariats pour que l'action change d'échelle.
- Porter, en tant que membre de l'équipe du GIP ANLCI, des projets de dimension nationale figurant dans le programme d'activités.
- Être acteur de la stratégie de communication de l'ANLCI, relayer les campagnes nationales.

Relations internes et externes

Sous l'autorité du directeur de l'ANLCI, en lien avec le préfet de Région, le recteur de Région académique et les représentants territoriaux des membres du GIP ANLCI (Conseil régional, services déconcentrés, autorités académiques, agences de l'État, Pôle emploi, collectivités territoriales, Opco, TransitionPro...), il/elle anime une coalition des décideurs et des acteurs territoriaux. Il/elle s'attache à constituer et animer un comité consultatif régional avec les acteurs de la société civile.

Profil

Le métier de chargé de mission Prévention et Lutte contre l'Illettrisme est un métier de maturité qui suppose que soient déjà acquises et éprouvées un ensemble de compétences d'agent de développement. Celles-ci ont été appliquées, si possible à au moins deux domaines différents, éducatif, social, lié à la formation professionnelle, à l'insertion, etc. dans le cadre d'un parcours professionnel varié et ayant confronté le /la chargé(e) de mission à des situations complexes et partenariales.

Le/la chargé de mission construit et s'appuie sur une **légitimité** issue à la fois de son expertise propre, de celle de l'ANLCI, de sa bonne connaissance du territoire et des jeux d'acteurs pour être à même de travailler aussi bien avec les décideurs, les financeurs et les acteurs opérationnels.

Le/la chargé(e) de mission, a un rôle d'**ensemblier** ; il/ elle identifie et est identifié(e) de tous les partenaires en **Hauts de France** ayant un rôle direct ou indirect dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme. Il a une vue globale et favorise le dialogue entre ces partenaires.

Le/la chargé(e) de mission a une **approche opérationnelle et un solide ancrage territorial** pour accompagner la mise en place de solutions en aidant ses partenaires à développer des outils et des ressources contribuant à la prévention et la lutte contre l'illettrisme.

Le/la chargé(e) de mission est **force de propositions** sur le sujet de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme, impulse sa prise en compte et s'assure qu'il soit bien intégré dans toutes les politiques locales.

Le/le candidat(e) a une expérience solide dans l'animation de réseaux et montre un intérêt pour les méthodes et démarches de construction collective et partenariale de solutions. Autonomie, diplomatie et ténacité, capacité d'analyse et de synthèse sont des qualités requises.

Localisation

Le poste est localisé au SGAR, 12 rue Jean sans Peur à Lille. Le/la Chargé(e) de mission articule son activité avec celle de l'équipe pilotée par le SGAR et demeure placé sous l'autorité hiérarchique directe du Directeur de l'ANLCI.

Informations complémentaires

- Poste assimilé à la catégorie A de la fonction publique
- Type de contrat : CDI de droit public ou détachement
- Temps complet : semaine de 39 heures avec RTT au-delà de 35 heures.
- Permis B indispensable
- Nombreux déplacements dans tous les départements de la région dont au moins un déplacement mensuel à Lyon
- Prise en charge des frais de déplacements régionaux, interrégionaux et nationaux
- Rémunération selon responsabilités déjà exercées et expérience

Poste vacant au 01/12/23

Date limite de réception des candidatures : 24/11/2023

Les candidatures (CV et une lettre de motivation) sont à adresser à l'attention du Directeur de l'ANLCI à l'adresse suivante : recrutement@anlci.gouv.fr